

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 09/10/2024 - B2024/051624 - 2011 B 07158 - 538 825 118 - AGE ET PERSPECTIVES
SERVICES

Bilan

CERTIFIÉ CONFORME

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	870	870		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	46 951	27 607	19 344	28 579
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	212 462	125 681	86 781	104 461
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 404 530		2 404 530	2 422 030
Autres titres immobilisés	170		170	170
Prêts				
Autres immobilisations financières	35 371		35 371	24 711
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 700 353	154 157	2 546 195	2 579 951
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 004 699		2 004 699	1 990 347
Fournisseurs débiteurs				821
Personnel	7 296		7 296	3 042
Etat, Impôts sur les bénéfices	3 598		3 598	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	9 448		9 448	25 207
Autres créances	1 101 350	74 073	1 027 277	1 058 816
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	346 054		346 054	127 466
Charges constatées d'avance	18 698		18 698	28 040
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 491 142	74 073	3 417 069	3 233 738
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	6 191 495	228 230	5 963 265	5 813 689

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	545 510	545 510
Ecart de réévaluation	234 573	234 573
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles	58 549	58 549
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 267 713	743 435
Résultat de l'exercice	576 739	524 279
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	25 626	5 125
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 708 711	2 111 470
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	1 974 613	2 206 011
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 974 613	2 206 011
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	133 086	209 865
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 902	105 262
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>	288 893	266 696
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	119 392	146 140
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>	401 142	458 716
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
Dettes fiscales et sociales	28 179	47 471
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	837 607	919 023
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	236 347	262 057
TOTAL DETTES	3 254 554	3 702 218
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	5 963 265	5 813 689

 Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation					
Production vendue (services)	3 829 543	100,00	3 166 664	100,00	20,93
Chiffre d'affaires net	3 829 543	100,00	3 166 664	100,00	20,93
Subventions d'exploitation	93 773	2,45	126 292	3,99	-25,75
Autres produits	9 694	0,25	8 559	0,27	13,26
Total produits d'exploitation	3 933 010	102,70	3 301 514	104,26	19,13
Charges d'exploitation					
Autres achats & charges externes	691 833	18,07	678 758	21,43	1,93
Impôts, taxes et vers. assim.	30 770	0,80	37 648	1,19	-18,27
Salaires et Traitements	2 279 283	59,52	1 861 690	58,79	22,43
Charges sociales	771 121	20,14	644 483	20,35	19,65
Amortissements et provisions	40 334	1,05	40 544	1,28	-0,52
Autres charges	34		16		112,55
Total charges d'exploitation	3 813 375	99,58	3 263 139	103,05	16,86
RESULTAT D'EXPLOITATION	119 635	3,12	38 376	1,21	211,75
Produits financiers	691 063	18,05	576 079	18,19	19,96
Charges financières	118 523	3,09	29 389	0,93	303,29
RESULTAT FINANCIER	572 540	14,95	546 690	17,26	4,73
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	692 175	18,07	585 066	18,48	18,31
Produits exceptionnels	683	0,02	1 500	0,05	-54,45
Charges exceptionnelles	119 717	3,13	62 287	1,97	92,20
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-119 034	-3,11	-60 787	-1,92	95,82
Impôts sur les bénéfices	-3 598	-0,09			
BENEFICE OU PERTE	576 739		524 279		10,01

Annexe

Règles et méthodes comptables

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes au 31 décembre 2023 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC n° 2014-03 du 05/06/2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) en vigueur à la date de l'arrêté des comptes.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
 - Indépendance des exercices,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentation indiqués ci-après.
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Petits matériels de faible valeur

L'entreprise comptabilise en charges les matériels, outillages et matériels de bureau dont la valeur unitaire hors taxes est inférieure à 500 Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais associés).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions et Brevets : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

 Règles et méthodes comptables**CHANGEMENTS DE METHODES**

Aucun changement significatif dans les méthodes de présentation et d'évaluation des comptes n'est survenu au cours de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	870			870
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	46 951			46 951
Immobilisations incorporelles	47 821			47 821
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	43 201	11 547		54 748
- Matériel de transport	118 934			118 934
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 908	1 872		38 779
Immobilisations corporelles	199 043	13 419		212 462
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 422 030		17 500	2 404 530
- Autres titres immobilisés	170			170
- Prêts et autres immobilisations financières	24 711	10 659		35 371
Immobilisations financières	2 446 911	10 659	17 500	2 440 070
ACTIF IMMOBILISE	2 693 775	24 078	17 500	2 700 353

Immobilisations incorporelles

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres autre que le capital	Quote-part du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL CEFORIS 69003 LYON	31 500	-105 572	100,00	-39 042
SAS AGE ET PERSPECTIVES ILLE ET VILAINE 35000 R	2 500	-145 597	100,00	-43 295
AGE ET PERSPECTIVES MARSEILLE 13006 MARSEILL	2 500	-172 814	100,00	-79 748
SASU AGE ET PERSPECTIVES LILLE 59000 LILLE	15 000	-87 254	100,00	12 731
SASU AGE ET PERSPECTIVES LYON 6° 69006 LYON	11 380	111 440	100,00	59 275
SASU AGE ET PERSPECTIVES ISERE 38000 GRENOBL	15 000	-176 166	100,00	-85 426
SASU DAZONT SERVICES GROUPE 56600 LANESTER	554 268	56 164	100,00	-14 285
AGE ET PERSPECTIVES VAL D'OISE 95000 CERGY	2 500	-3 194	100,00	-1 476
SASU AGE ET PERSPECTIVES LYON 2 69002 LYON	10 000	153 570	100,00	116 494
SASU AGE ET PERSPECTIVES PARIS 75017 PARIS	50 000	-8 788	100,00	-23 789
AGE ET PERSPECTIVE VILLEFRANCHE 69400 VILLEFR	50 000	4 471	100,00	67 023
SAS LA MAISON BLEUE 69140 RILLIEUX LA PAPE	11 400	63 674	100,00	15 238
AGE ET PERSPECTIVES BAS-RHIN 67000 STRASBOUR	2 500	-120 686	100,00	-41 521
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
LINKIA 69005 LYON	78 000		16,666	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	870			870
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 372	9 235		27 607
Immobilisations incorporelles	19 242	9 235		28 477
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	33 169	4 689		37 858
- Matériel de transport	35 920	23 439		59 359
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 493	2 970		28 464
Immobilisations corporelles	94 582	31 099		125 681
ACTIF IMMOBILISE	113 824	40 334		154 157

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	35 371		35 371
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 004 699	2 004 699	
Autres	1 121 692	1 121 692	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	18 698	18 698	
Total	3 180 459	3 145 089	35 371
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 545 510,00 euros décomposé en 54 551 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	54 551	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	54 551	10,00

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2023.

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	524 279
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	524 279
Affectations aux réserves	524 279
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	524 279

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	545 510			545 510
Primes d'émission	234 573			234 573
Réserve légale	58 549			58 549
Réserves générales	743 435	524 279		1 267 713
Résultat de l'exercice	524 279	576 739	524 279	576 739
Provisions réglementées	5 125	20 501		25 626
Total Capitaux Propres	2 111 470	1 121 519	524 279	2 708 711

 Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	5 125	20 501		25 626
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	5 125	20 501		25 626
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		20 501		

Notes sur le bilan

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d' 1 an	Echéances à plus d' 1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 974 613	479 171	1 374 089	121 353
Emprunts et dettes financières diverses (*) (**)	133 086	133 086		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 902	72 902		
Dettes fiscales et sociales	837 607	837 607		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	236 347	236 347		
Produits constatés d'avance				
Total	3 254 554	1 759 112	1 374 089	121 353
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000			
(*) Emprunts remboursés en cours d'exercice	431 153			
(**) Dettes envers les associés	133 086			

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 9 377 euros

 Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

Prêt PGE : 90% garanti par l'Etat

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>prêt PGE</i>	900 000
Avals et cautions	900 000
Autres engagements reçus	
Total	900 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Comptes de régularisation

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	Montant
Clients factures à établir	701 777
Produits à recevoir	1 500
C/C LA MAISON BLEUE	104 072
C/C A&P VAL D OISE	1 167
Total	808 516

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avances	18 698		
Total	18 698		

CHARGES A PAYER

	Montant
Fournisseurs achats Biens /prestat	8 059
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	2 911
Dettes provisionnées pour congés à	142 860
Autres charges à payer	28 961
Charges sociales sur congés à payer	37 150
Autres charges à payer	8 399
Autres charges à payer	24 454
Rabais, ristournes avoirs à établir	232 539
Total	485 333

AGE ET PERSPECTIVES SERVICES
Société à responsabilité limitée au capital de 545 510 euros
Siège social : 35 Rue Voltaire - 69003 LYON
538 825 118 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 576 739,16 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	576 739,16 euros
Distribué en partie à titre de dividendes, à hauteur de	91 000,00 euros
Le solde étant affecté en totalité au compte « Autres réserves », soit	485 739,16 euros

Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 61 166,34 euros, le montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % s'élevant à 29 833,66 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%.
Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune).
La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.
- L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
 - soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
 - soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.



L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICES	DISTRIBUTIONS	MONTANT ELIGIBLE A ABATTEMENT	MONTANT NON ELIGIBLE A ABATTEMENT
2022	NEANT	NEANT	NEANT
2021	NEANT	NEANT	NEANT
2020	60 487,00 €	60 487,00 €	NEANT

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2024

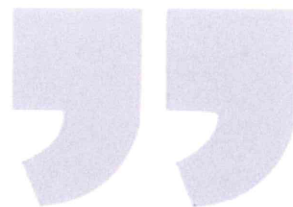
DEUXIEME RESOLUTION

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

* _ * _ *

Certifié conforme
la Gérance

[Signature]



AGE ET PERSEPTIVES SERVICES

Société à Responsabilité Limitée au capital de 545 510 €

Siège social : 35 rue Voltaire, 69003 LYON

R.C.S : LYON 538 825 118

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2023



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2023

A l'assemblée générale de la Société à Responsabilité Limitée AGE ET PERSEPTIVES SERVICES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société à Responsabilité Limitée AGE ET PERSEPTIVES SERVICES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

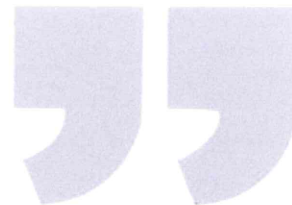
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

En raison de l'obtention tardive de certains documents, nous n'avons pas pu émettre notre rapport dans le délai légal de 15 jours avant l'assemblée.

Fait à LIMONEST, le 26/06/2024

Le commissaire aux comptes

@COM AUDIGEST

Raphaël VAISON de FONTAUBE





ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



 Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	870	870		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	46 951	27 607	19 344	28 579
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	212 462	125 681	86 781	104 461
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 404 530		2 404 530	2 422 030
Autres titres immobilisés	170		170	170
Prêts				
Autres immobilisations financières	35 371		35 371	24 711
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 700 353	154 157	2 546 195	2 579 951
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 004 699		2 004 699	1 990 347
Fournisseurs débiteurs				821
Personnel	7 296		7 296	3 042
Etat, Impôts sur les bénéfices	3 598		3 598	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	9 448		9 448	25 207
Autres créances	1 101 350	74 073	1 027 277	1 058 816
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	346 054		346 054	127 466
Charges constatées d'avance	18 698		18 698	28 040
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 491 142	74 073	3 417 069	3 233 738
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	6 191 495	228 230	5 963 265	5 813 689

 Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	545 510	545 510
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	234 573	234 573
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	58 549	58 549
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 267 713	743 435
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	576 739	524 279
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	25 626	5 125
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 708 711	2 111 470
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	1 974 613	2 206 011
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 974 613	2 206 011
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	133 086	209 865
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 902	105 262
<i>Personnel</i>	288 893	266 696
<i>Organismes sociaux</i>	119 392	146 140
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	401 142	458 716
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	28 179	47 471
Dettes fiscales et sociales	837 607	919 023
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	236 347	262 057
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	3 254 554	3 702 218
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	5 963 265	5 813 689

 Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation					
Production vendue (services)	3 829 543	100,00	3 166 664	100,00	20,93
Chiffre d'affaires net	3 829 543	100,00	3 166 664	100,00	20,93
Subventions d'exploitation	93 773	2,45	126 292	3,99	-25,75
Autres produits	9 694	0,25	8 559	0,27	13,26
Total produits d'exploitation	3 933 010	102,70	3 301 514	104,26	19,13
Charges d'exploitation					
Autres achats & charges externes	691 833	18,07	678 758	21,43	1,93
Impôts, taxes et vers. assim.	30 770	0,80	37 648	1,19	-18,27
Salaires et Traitements	2 279 283	59,52	1 861 690	58,79	22,43
Charges sociales	771 121	20,14	644 483	20,35	19,65
Amortissements et provisions	40 334	1,05	40 544	1,28	-0,52
Autres charges	34		16		112,55
Total charges d'exploitation	3 813 375	99,58	3 263 139	103,05	16,86
RESULTAT D'EXPLOITATION	119 635	3,12	38 376	1,21	211,75
Produits financiers	691 063	18,05	576 079	18,19	19,96
Charges financières	118 523	3,09	29 389	0,93	303,29
RESULTAT FINANCIER	572 540	14,95	546 690	17,26	4,73
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	692 175	18,07	585 066	18,48	18,31
Produits exceptionnels	683	0,02	1 500	0,05	-54,45
Charges exceptionnelles	119 717	3,13	62 287	1,97	92,20
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-119 034	-3,11	-60 787	-1,92	95,82
Impôts sur les bénéfices	-3 598	-0,09			
BENEFICE OU PERTE	576 739		524 279		10,01

Règles et méthodes comptables

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes au 31 décembre 2023 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC n° 2014-03 du 05/06/2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) en vigueur à la date de l'arrêté des comptes.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
 - Indépendance des exercices,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentation indiqués ci-après.
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Petits matériels de faible valeur

L'entreprise comptabilise en charges les matériels, outillages et matériels de bureau dont la valeur unitaire hors taxes est inférieure à 500 Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais associés).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions et Brevets : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement significatif dans les méthodes de présentation et d'évaluation des comptes n'est survenu au cours de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	870			870
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	46 951			46 951
Immobilisations incorporelles	47 821			47 821
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	43 201	11 547		54 748
- Matériel de transport	118 934			118 934
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 908	1 872		38 779
Immobilisations corporelles	199 043	13 419		212 462
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 422 030		17 500	2 404 530
- Autres titres immobilisés	170			170
- Prêts et autres immobilisations financières	24 711	10 659		35 371
Immobilisations financières	2 446 911	10 659	17 500	2 440 070
ACTIF IMMOBILISE	2 693 775	24 078	17 500	2 700 353

Immobilisations incorporelles

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres autre que le capital	Quote-part du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL CEFORIS 69003 LYON	31 500	-105 572	100,00	-39 042
SAS AGE ET PERSPECTIVES ILLE ET VILAINE 35000 R	2 500	-145 597	100,00	-43 295
AGE ET PERSPECTIVES MARSEILLE 13006 MARSEILL	2 500	-172 814	100,00	-79 748
SASU AGE ET PERSPECTIVES LILLE 59000 LILLE	15 000	-87 254	100,00	12 731
SASU AGE ET PERSPECTIVES LYON 6° 69006 LYON	11 380	111 440	100,00	59 275
SASU AGE ET PERSPECTIVES ISERE 38000 GRENOBL	15 000	-176 166	100,00	-85 426
SASU DAZONT SERVICES GROUPE 56600 LANESTER	554 268	56 164	100,00	-14 285
AGE ET PERSPECTIVES VAL D'OISE 95000 CERGY	2 500	-3 194	100,00	-1 476
SASU AGE ET PERSPECTIVES LYON 2 69002 LYON	10 000	153 570	100,00	116 494
SASU AGE ET PERSPECTIVES PARIS 75017 PARIS	50 000	-8 788	100,00	-23 789
AGE ET PERSPECTIVE VILLEFRANCHE 69400 VILLEFR	50 000	4 471	100,00	67 023
SAS LA MAISON BLEUE 69140 RILLIEUX LA PAPE	11 400	63 674	100,00	15 238
AGE ET PERSPECTIVES BAS-RHIN 67000 STRASBOUR	2 500	-120 686	100,00	-41 521
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
LINKIA 69005 LYON	78 000		16,666	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	870			870
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 372	9 235		27 607
Immobilisations incorporelles	19 242	9 235		28 477
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
aménagement divers	33 169	4 689		37 858
- Matériel de transport	35 920	23 439		59 359
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 493	2 970		28 464
Immobilisations corporelles	94 582	31 099		125 681
ACTIF IMMOBILISE	113 824	40 334		154 157

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	35 371		35 371
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 004 699	2 004 699	
Autres	1 121 692	1 121 692	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	18 698	18 698	
Total	3 180 459	3 145 089	35 371
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 545 510,00 euros décomposé en 54 551 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	54 551	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	54 551	10,00

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2023.

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	524 279
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	524 279
Affectations aux réserves	524 279
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	524 279

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	545 510			545 510
Primes d'émission	234 573			234 573
Réserve légale	58 549			58 549
Réserves générales	743 435	524 279		1 267 713
Résultat de l'exercice	524 279	576 739	524 279	576 739
Provisions réglementées	5 125	20 501		25 626
Total Capitaux Propres	2 111 470	1 121 519	524 279	2 708 711

 Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	5 125	20 501		25 626
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	5 125	20 501		25 626
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		20 501		

 Notes sur le bilan

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d' 1 an	Echéances à plus d' 1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 974 613	479 171	1 374 089	121 353
Emprunts et dettes financières diverses (*) (**)	133 086	133 086		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 902	72 902		
Dettes fiscales et sociales	837 607	837 607		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	236 347	236 347		
Produits constatés d'avance				
Total	3 254 554	1 759 112	1 374 089	121 353
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000			
(*) Emprunts remboursés en cours d'exercice	431 153			
(**) Dettes envers les associés	133 086			



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 9 377 euros

 Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

Prêt PGE : 90% garanti par l'Etat

Montant en
euros

Plafonds des découverts autorisés

<i>prêt PGE</i>	900 000
Avals et cautions	900 000

Autres engagements reçus

Total	900 000
--------------	----------------

- Dont concernant :
- Les dirigeants
 - Les filiales
 - Les participations
 - Les autres entreprises liées
 - Engagements assortis de suretés réelles

Comptes de régularisation

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	Montant
Clients factures à établir	701 777
Produits à recevoir	1 500
C/C LA MAISON BLEUE	104 072
C/C A&P VAL D OISE	1 167
Total	808 516

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avances	18 698		
Total	18 698		

CHARGES A PAYER

	Montant
Fournisseurs achats Biens /prestat	8 059
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	2 911
Dettes provisionnées pour congés à	142 860
Autres charges à payer	28 961
Charges sociales sur congés à payer	37 150
Autres charges à payer	8 399
Autres charges à payer	24 454
Rabais, ristournes avoirs à établir	232 539
Total	485 333